



Fonds des Nations Unies
pour la population



pour chaque enfant

LE COVID-19 UNE MENACE POUR L'ODD 5.3: ÉLIMINER LES MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES

NOTE TECHNIQUE | AVRIL 2020

MESSAGES CLÉS

- Se basant sur l'expérience acquise dans la réponse aux crises humanitaires, y compris les épidémies, la pandémie du COVID-19 aggravera les inégalités existantes entre les sexes et augmentera le risque de violences basées sur le genre (VBG). La protection et la promotion des droits des filles et des femmes devraient constituer une priorité ([UNFPA, mars 2020](#)). L'UNFPA et l'UNICEF s'engagent dans la prévention, la réduction et la réponse aux VBG dans les situations d'urgence (Directives sur les VBG).
- Au moment où les déplacements sont limités et les personnes confinées, la priorité devrait être accordée à la garantie de l'accès aux services de prévention, de protection et de soins, y compris au soutien psychosocial, et à l'adaptation des systèmes de surveillance communautaires pour les filles et les femmes exposées aux risques de mutilation génitale féminine ou qui en sont victimes, notamment dans les zones difficiles d'accès.
- La réduction des risques et la réponse donnée aux mutilations génitales féminines devraient être intégrées dans les plans de préparation et de riposte à la pandémie du COVID-19 en matière de violences basées sur le genre (VBG) et de protection de l'enfant.
- En raison de la pandémie du COVID-19, la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), notamment en ce qui concerne l'élimination des mutilations génitales féminines d'ici à 2030, sera compromise et deux millions de cas supplémentaires de mutilations génitales féminines devront être évités. ([UNFPA, Avril 2020](#)).

**2 MILLIONS
DE FILLES**



PEUVENT ÊTRE EXPOSÉES



OBJECTIF DE LA NOTE TECHNIQUE

La présente note technique soutient l'élaboration de plans de préparation et de riposte face aux conséquences de la pandémie du COVID-19 sur les filles et les femmes qui sont exposées aux risques de mutilation génitale féminine ou qui en sont victimes. Même si cette note technique est destinée au personnel du Programme conjoint de l'UNFPA et de l'UNICEF et aux partenaires de mise en œuvre, d'autres agences des Nations Unies, des gouvernements, la société civile et les organisations non gouvernementales (ONG) peuvent également y trouver un intérêt.

La note technique ne suggère en aucun cas une approche « unique ». Les mesures de prévention et de confinement (ex. les restrictions de rassemblement et la quarantaine) sont contextuelles et peuvent changer avec le temps. Pour cette raison, l'évaluation des conséquences du COVID-19 sur les programmes est essentielle pour comprendre comment la pandémie accroît la vulnérabilité et la marginalisation des filles et des femmes.

ÉVALUATION RAPIDE DE L'IMPACT DU COVID-19 SUR LES MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES

Procéder à une évaluation rapide en utilisant des enquêtes à distance, des appels téléphoniques ou le suivi par des tiers pour comprendre l'impact du COVID-19 sur les filles et les femmes à risque ou victimes de mutilations génitales féminines. L'évaluation doit définir les défis et les lacunes des politiques et des programmes actuels d'élimination des mutilations génitales féminines, ainsi que les possibilités de prévention de cette pratique néfaste. En faisant l'évaluation, il est impératif d'impliquer les jeunes (garçons et filles), les organisations de femmes, les clubs de jeunes filles, les groupes d'hommes et de leaders locaux pour s'assurer que leurs voix soient entendues.

Une évaluation rapide peut comporter les questions simples suivantes liées aux violences basées sur le genre et aux mutilations génitales féminines :

- **Lignes téléphoniques d'urgence:** Quelles sont les lignes téléphoniques d'urgence en cas de VBG ou de mutilations génitales féminines ? La demande a-t-elle augmenté ?
- **Refuges:** Existe-t-il des refuges/abris pour les femmes ou pour les filles ? Sont-ils gérés par des ONG, le gouvernement ou d'autres parties prenantes ? Sont-ils actuellement surpeuplés ?
- Les services de lutte contre les VBG et les mutilations génitales féminines sont-ils toujours **opérationnels** ? Ont-ils été interrompus à cause du COVID-19 ?
- Existe-t-il de nouvelles mesures ou approches innovantes en matière de services de lutte contre les VBG en réponse au COVID-19 (ex. les lignes téléphoniques d'urgence ont été multipliées ou les procédures ont été simplifiées ou changées) ?

PRIORITÉS DANS LES PLANS DE PRÉPARATION ET DE RIPOSTE FACE AU COVID-19

Les priorités en matière d'élaboration et de soutien des plans de préparation et de riposte et de prévention des risques de mutilations génitales féminines en raison de la pandémie du COVID-19 sont les suivantes:

Plaidoyer pour l'intégration des mutilations génitales féminines dans les plans de riposte au COVID-19 :

Cibler les gouvernements et les ONG qui ont des actions de riposte au COVID-19, sur le plan national et local. Cela contribuera à faire des mutilations génitales féminines une question prioritaire dans les plans de COVID-19 à tous les niveaux. Intégrer les VBG (Directives VBG et Guide de poche VBG) et la lutte contre les mutilations génitales féminines dans tous les groupes de travail humanitaires, y compris : Santé, WASH, Education, Protection et Sécurité alimentaire. Étant donné que dans la plupart des contextes, le ministère de la Santé dirige la riposte au COVID-19, soutenir le ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfance pour qu'il joue un rôle actif dans l'intégration des VBG et des mutilations génitales féminines dans tous les plans de préparation et de riposte au COVID-19.

Protection des filles et des femmes à risque de VBG et de mutilations génitales féminines :

Le recours aux forces de l'ordre pour le respect des mesures liées au COVID-19, notamment le confinement et la quarantaine, peut constituer un atout ou un désavantage selon le contexte. En effet, le renforcement de leur présence peut avoir un effet dissuasif sur les actes de mutilations génitales féminines. Toutefois, les forces de l'ordre, parce que surchargées, peuvent également s'avérer incapables d'assurer la protection des filles et des femmes exposées au risque de VBG et de mutilations génitales féminines.

Lien entre l'humanitaire et le développement:

Documenter les politiques et les programmes liés aux mutilations génitales féminines pendant la crise pandémique actuelle, y compris les bonnes pratiques et les enseignements tirés. Travailler avec les gouvernements, la société civile et les communautés pour préparer une riposte post-COVID-19.



Credit: UNICEF

Atténuer les difficultés d'accès aux services de prévention, de protection et de soins

À mesure que les cas de COVID-19 augmentent, les prestataires de soins de santé peuvent être redéployés auprès des patients du COVID-19. Cela peut entraîner des failles dans la prestation des services appropriés et la qualité en matière de prévention, de protection et de soins liés aux mutilations génitales féminines dans les zones fortement touchées. Travailler avec le gouvernement et la société civile afin de garantir un accès continu aux services, notamment en multipliant les lignes téléphoniques d'urgence et en intégrant les mutilations génitales féminines dans les réponses aux VBG et aux soins de santé liés à la pandémie. S'assurer également de la sécurité et du bien-être des femmes travaillant en première ligne dans le domaine des soins de santé dans la riposte au COVID-19.

Assurer une protection communautaire :

Avec la fermeture des écoles et les restrictions des déplacements du fait du COVID-19, les filles restent à la maison, ce qui peut les exposer encore plus aux risques de mutilation génitale féminine. La fermeture des écoles, dans certains contextes, peut également entraîner une saison précoce des excisions. L'un des moyens d'adapter les systèmes de surveillance communautaires consiste à aider les groupes de femmes et de jeunes des communautés à suivre les filles exposées au risque de mutilation génitale féminine et à les sensibiliser sur leur vulnérabilité ainsi qu'à leur marginalisation grandissante du fait de la pandémie.

MESURES À PRENDRE

1. Intégrer les mutilations génitales féminines dans les plans de préparation et de riposte au COVID-19

- **Participer aux groupes de travail et aux comités sur le COVID-19:** En vue de garantir l'intégration des mutilations génitales féminines dans les plans de préparation et de riposte au COVID-19, participer aux groupes de travail et aux comités sur le COVID-19.
- **Intégrer les mutilations génitales féminines dans les programmes relatifs aux violences basées sur le genre dans les situations d'urgence (GBVie):** Intégrer les mutilations génitales féminines dans les programmes GBVie, y compris la prise en charge mobile et à distance des victimes, de même que les modules et les directives de formation. Envisager d'expérimenter de nouvelles méthodes de consultation comme des lignes téléphoniques d'urgence ou des services en ligne pour la mise en œuvre des interventions qui seraient autrement affectées par les restrictions en matière de déplacements et de rassemblements du fait du COVID-19. Explorer des approches innovantes comme la création de partenariats multisectoriels ou de synergies avec des partenaires et des programmes humanitaires de lutte contre les VBG. S'assurer que ces approches sont envisagées en fonction des préférences ou des besoins revendiqués des femmes et des filles.
- **Impliquer les filles et les femmes dans la prise de décisions relatives à la préparation et la riposte au COVID-19:** Faire le plaidoyer pour la représentation des filles et des femmes dans les espaces politiques en matière de COVID-19 sur les plans national et local afin de garantir le respect de leurs droits, notamment à cause du risque accru de mutilations génitales féminines. Donner la priorité à l'établissement de cartes des services disponibles pour informer le soutien aux mécanismes d'orientation, la plupart des services existants étant soit perturbés, soit utilisés à d'autres fins.

2. Accéder aux services de prévention, de protection et de soins et à la protection communautaire

- **Renforcer les lignes téléphoniques d'urgence:** Accorder la priorité au renforcement de la capacité de réponse aux lignes téléphoniques d'urgence nationales comme moyen d'accès à distance aux services de santé mentale, au soutien psychosocial et juridique ainsi qu'aux possibilités de planification de la sécurité avec des prestataires de services formés (UNFPA, mars 2020).
- **Définir des parcours de références de services:** Veiller à ce que les références de services et l'information relative aux mutilations génitales féminines et aux



violences basées sur le genre soient mises à jour et diffusées régulièrement.

- **Protection communautaire:** Soutenir les groupes communautaires de femmes et de jeunes dans la conduite d'activités de prévention et de protection au sein des communautés, y compris le suivi et le soutien des filles exposées au risque de mutilation génitale féminine du fait du COVID-19, au moyen de WhatsApp ou d'autres applications ou plateformes, afin d'assurer une surveillance communautaire continue.
- **Renforcer ou mettre en place des brigades de secours contre les VBG :** Afin d'améliorer la prise en charge des cas de mutilations génitales féminines et de garantir leur accès aux filles et aux femmes vulnérables, en particulier, dans les zones difficiles d'accès, il est important de renforcer ou de créer des « brigades de secours » contre les VBG. Le système de brigade de secours a prouvé son efficacité dans les crises humanitaires et se compose de militants pour les droits des femmes et la lutte contre les mutilations génitales féminines ; ainsi que des prestataires de services aux jeunes qui répondent aux victimes de VBG et de mutilations génitales féminines, par des mécanismes de renvoi formels ou informels. Les brigades peuvent jouer un rôle essentiel dans la sensibilisation aux VBG et aux mutilations génitales féminines pendant la pandémie du COVID-19, en plus de proposer aux communautés des références de services.
- **Assurer le développement de capacités virtuelles pour les prestataires de services:** le renforcement des capacités des prestataires de services et des autres parties prenantes devrait faire partie intégrante de la réponse au COVID-19, y compris la formation virtuelle le cas échéant. La liste des applications, des plateformes et des ressources d'enseignement à distance de l'UNESCO constitue un outil essentiel pour trouver des moyens de renforcer les capacités virtuelles des prestataires de services. Elle propose une série d'épisodes sur Le podcast sur la protection et l'émancipation des femmes qui vise essentiellement à soutenir la réduction des risques de VBG et la gestion des cas pendant le COVID-19 qui peut être une ressource pour le renforcement des capacités.
- **Ventiler les données:** S'assurer que les données recueillies concernant la santé, les VBG ou tout autre système national de gestion de l'information ou mécanisme communautaire incluent les mutilations génitales féminines et sont désagrégées par âge.

3. Mutilation Différentes approches d'interventions communautaires visant à promouvoir l'abandon des mutilations génitales féminines



Améliorer l'utilisation des communications pour le changement social et comportemental (BCC) ou la communication pour le développement (C4D):

lorsque l'implication de la communauté est limitée en raison du COVID-19, développer l'utilisation des médias de masse et réseaux sociaux pour sensibiliser à l'augmentation du risque de VBG et de pratiques dangereuses, et pour mobiliser les communautés dans la prévention des mutilations génitales féminines. Développer les BCC (WHO, 16 mars 2020 et Pack de ressources COVID-19) qui ciblent des publics spécifiques tels que les parents, les jeunes et les enfants. Impliquer les jeunes eux-mêmes pour qu'ils deviennent des agents du changement auprès de leurs pairs et de leurs communautés.



Mobiliser les enfants et les jeunes au moyen d'applications et de plateformes en ligne:

Pour les enfants et les jeunes non scolarisés, considérer l'utilisation des applications et des plateformes en ligne pour un engagement continu concernant les VBG et les mutilations génitales féminines. Intégrer la lutte contre les mutilations génitales féminines dans les programmes d'enseignement en ligne.



Intégrer de l'information sur les mutilations génitales féminines dans les kits de dignité :

Plaider en faveur de la représentation des filles et des femmes dans les espaces politiques en matière de COVID-19 sur les plans national et local afin de garantir que leurs besoins sont satisfaits, notamment en ce qui concerne le risque accru de mutilations génitales féminines.

4. Opportunités potentielles découlant de la pandémie du COVID-19

La pandémie du COVID-19 offre des risques et des opportunités sans précédents incluant :

- **Réduction de la médicalisation:** En réponse au COVID-19, les mesures de quarantaine dans le monde entier ont entraîné une mobilité limitée des populations. Ceci constitue une opportunité d'aborder la médicalisation des mutilations génitales féminines, car les familles et les communautés ne peuvent pas se rendre dans les cliniques ou

les établissements de santé où les prestataires de soins pratiquent les mutilations génitales féminines. Si le COVID-19 réduit la médicalisation, des efforts devraient être faits pour maintenir cette tendance positive au-delà de la pandémie actuelle.

- **Public cible des campagnes CCSC et C4D:** La crise du COVID-19 offre une occasion d'intensifier les campagnes de CCSC et de C4D pour l'abandon des MGF étant donné que les mesures de quarantaine et de confinement obligent les gens à rester à la maison, attentifs aux médias de masse et aux réseaux sociaux pour obtenir les dernières mises à jour concernant le COVID-19. Être créatif dans le développement de campagnes de communication afin d'augmenter les chances que les messages circulent de façon virale.

5. Suivi et évaluation appropriés (S&E) pendant le COVID-19

- **Méthodes de S&E appropriées au contexte du COVID-19 :** Lorsque la mobilité est réduite, considérer l'utilisation des approches adaptatives de suivi et d'évaluation comme les enquêtes à distance, les appels téléphoniques, la collecte de données, les évaluations en temps réel et les évaluations de développement. Les outils de suivi et d'évaluation peuvent être utilisés pour suivre les filles vulnérables et marginalisées pendant la crise du COVID-19. (Voir l'annexe 1 pour obtenir des ressources supplémentaires sur le S&E pendant la pandémie du COVID-19.)
- **Mesures de sécurisation des données:** Adapter les mesures de sécurisation des informations aux nouvelles méthodes de collecte, de traitement ou de transfert des données personnelles, notamment en veillant à ce que le consentement éclairé soit donné et en préservant la confidentialité et la vie privée des personnes concernées. Expliquer la finalité et l'utilisation des données avant de recueillir des informations personnelles.
- **Systèmes de suivi par une tierce partie (SSTP):** Découvrez le suivi par des tiers, incluant les organisations qui proposent des systèmes de suivi communautaires performants avec des enquêtes en ligne ou des entretiens téléphoniques. Bien que le SSTP soit principalement utilisé pour recueillir des informations quantitatives et vérifier des données, l'expérience montre qu'il peut également être utilisé pour recueillir des données qualitatives sur des résultats de programme afin d'en améliorer la révision.

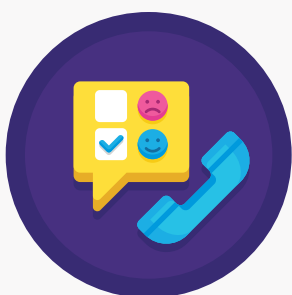
LIENS VERS LES NOTES EXPLICATIVES DES NU, DE L'UNFPA ET DE L'UNICEF SUR LE COVID-19

- Politique en bref : L'impact du COVID-19 sur les femmes NU (avril 2020).
- COVID-19 : Une optique sexo-spécifique, Protéger la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction, et promouvoir l'égalité des sexes UNFPA(mars 2020).
- Les adolescents et les jeunes et le coronavirus (COVID-19) : Résumé technique provisoire sur la préparation aux situations d'urgence et la réponse de l'UNFPA UNFPA(mars 2020).
- Centres d'hébergement pour les femmes ayant survécu à des violences: Disponibilité et accessibilité dans le monde arabe UNFPA(2019).
- Communication sur les risques et engagement des communautés : Conseils pratiques sur l'engagement des adolescents et des jeunes dans la réponse au COVID-19 UNICEF(2020).
- Actions pour l'égalité des sexes dans la réponse au COVID-19 : Note technique UNICEF (2020).
- Maladie du coronavirus (COVID-19) : Ressources pour les praticiens. Guide d'aide pour les travailleurs de première ligne qui répondent à l'épidémie du COVID-19 UNICEF(2020).
- Guide technique : Communication pour les programmes de développement sur la violence à l'égard des enfants UNICEF(2019).



- Note technique sur le COVID-19 et les pratiques néfastes. [UNICEF \(2020\)](#)
- [Guide de poche sur les VBG](#). Comité permanent inter-agences
- Communication sur les risques et engagement des communautés (CRCE) Guide pour un plan d'action d'urgence pour une réponse au COVID-19. [WHO \(Mars 2020\)](#)
- Impact de la pandémie du COVID-19 sur la planification familiale et sur la fin des violences basées sur le genre, des mutilations génitales féminines et du mariage des enfants. [UNFPA \(Avril 2020\)](#)

ANNEXE 1: RESSOURCES POUR LE SUIVI ET L'ÉVALUATION PENDANT LA PANDEMIE DE COVID-19



- **Bonnes pratiques pour réaliser des enquêtes téléphoniques** : Le centre de recherche mondial J-PAL a rassemblé cette documentation collaborative évolutive sur les bonnes pratiques permettant de passer au travail à distance. ([Ouvrir le lien](#)).



- **Boîte à outils d'enquêtes à distance : Être prêt pour répondre au COVID-19** : 60 Decibels a élaboré ce guide pour la réalisation d'enquêtes téléphoniques. ([Ouvrir le lien](#)).

- **Webinaires gratuits pour l'exécution de travail qualitatif sur le terrain pendant la crise du COVID-19** : Inscrivez-vous à ces webinaires gratuits sur les méthodologies qualitatives de S&E. ([Ouvrir le lien](#)).



- **Apprendre des erreurs**: Suivi et évaluation pendant le COVID-19 (coronavirus) : Les leçons du passé peuvent aider à adapter les pratiques de S&E de manière créative et responsable. ([Ouvrir le lien](#)).

- **Approches novatrices**: Différentes approches au suivi et à l'évaluation : Ce document examine un éventail d'innovations en matière de suivi et d'évaluation et s'intéresse aux possibilités et aux défis majeurs pour appliquer et faire évoluer les différentes approches dans le secteur humanitaire. ([Ouvrir le lien](#)).

- **Implications de l'évaluation de l'urgence de la pandémie du coronavirus pour la santé mondiale** : Ce blog tente de comprendre l'urgence en matière de santé mondiale et les implications potentielles pour les évaluations. ([Ouvrir le lien](#)).

- **Le recours au suivi par une tierce partie dans les contextes instables** : Leçons de l'Afghanistan, de la Somalie et de la Syrie : Ce rapport fait état des bonnes pratiques et des leçons tirées de l'utilisation des STP pour le S&E à distance. ([Ouvrir le lien](#)).